

**Maître d'ouvrage** : Département de l'Ardèche

Une procédure « 1% artistique », sous la forme d'un marché à procédure adaptée, est ouverte pour la restructuration du collège public des Trois vallées à La Voulte-sur-Rhône, en application des articles 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

Date limite de réception des candidatures :

**vendredi 29 septembre 2017 à 12 heures**

**Modalités de participation complètes à télécharger en cliquant sur**

[https://ardeche.achatpublic.com/sdm/ent/dce/piecesDeMarche.do?selected=3&PCSLID=CSL\\_2017\\_qHv296RYtP&cycNum=0](https://ardeche.achatpublic.com/sdm/ent/dce/piecesDeMarche.do?selected=3&PCSLID=CSL_2017_qHv296RYtP&cycNum=0)

### **Programme de la commande**

Le Département de l'Ardèche a décidé la restructuration des locaux du collège Les Trois Vallées à La Voulte-sur-Rhône. Implanté au nord de la commune, le collège aura une surface utile de 5100 m<sup>2</sup> (surface foncière de 16 000 m<sup>2</sup>), pour une capacité maximale de 550 élèves, plus 64 élèves de la section d'enseignement général et préprofessionnel adapté (SEGPA).

### **Périmètre et nature de l'intervention**

L'intervention sera créée in situ et prendra toute forme artistique pérenne, dans l'une des zones spécifiques définies au sein l'établissement. Tous supports et matériaux peuvent être proposés mais il convient de tenir compte des conditions climatiques et de l'évolution possible du bâtiment.

Il est attendu que cette réalisation donne lieu à un travail d'échange avec la communauté scolaire et les habitants sous une forme à proposer par le/la candidat/e (médiation, démarche participative lors de la définition, de la conception ou de la production de l'œuvre, rencontre, concertation...). Cette approche méthodologique doit être incluse dans le projet artistique.

A titre d'information et sauf aléa lié à la maîtrise d'ouvrage, l'intervention pourra démarrer à partir du premier semestre 2018. L'œuvre devra être réalisée et installée courant 2019.

### **Montant de l'enveloppe du « 1% »**

Le montant de l'enveloppe consacrée à cette réalisation artistique est fixé à **79 000 € TTC, après déduction des frais de publicité dans les revues spécialisés**. L'enveloppe comprend les honoraires de l'artiste lauréat, le montant de conception, de réalisation de la commande, les charges sociales et, selon la nature de l'intervention et de manière à assurer la sécurité du public, les frais d'un bureau de contrôle au choix de l'artiste.

### **Modalités pratiques**

Les candidatures pourront être déposées par voie électronique (création d'un compte) sur la plateforme suivante : <https://ardeche.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>.

Elles pourront également être déposées (contre récépissé) ou envoyées sous pli cacheté portant la mention « **1% artistique** » **du collège public des Trois Vallées à la Voulte-sur-Rhône** à l'adresse suivante :

*Département de l'Ardèche - Direction de l'immobilier, des achats et des moyens (DIAM), Service commande publique achats et approvisionnement - Pôles des Mines B.P. 737 07007 PRIVAS Cedex*

Jours ouvrés : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures 30.